

CommunAction

Le bulletin du réseau développement économique communautaire d'Ottawa

Volume 2, n° 5, hiver 2004 – Gratuit



Préface : Le DÉC et l'investissement social

Pour bâtir des communautés plus fortes, il faut commencer par la base

DANS CE NUMÉRO

PRÉFACE : LE DÉC ET L'INVESTISSEMENT SOCIAL	1
L'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE.....	2
LE FONDS D'EMPRUNT COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA.....	3
LA PREMIÈRE CONFÉRENCE CANADIENNE SUR L'ENTREPRISE SOCIALE	3
L'ÉCONOMIE QUI INNOVE : LE DÉPLACEMENT FISCAL MUNICIPAL	3
AGA DE LA SOCIAL INVESTMENT ORGANIZATION.....	4
LES COOPÉRATIVES ET LES LOIS SUR LES ORGANISMES DE CHARITÉ :	5
LE FORUM DU SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE.	5
RÉDACTION DE PROPOSITIONS : CONSEILS.....	5
CRITIQUE DE LIVRE :	
HOW TO CHANGE THE WORLD: SOCIAL ENTREPRENEURS AND THE POWER OF NEW IDEAS DE DAVID BERNSTEIN	6
LE GOOD DAY WORKSHOP.....	7
Y'S OWL MACLURE	7
HABITAT POUR L'HUMANITÉ	7
CALENDRIER DES ACTIVITÉS.....	8
ÉCHÉANCES À VENIR :	9

Tout compte fait, nous ne sommes pas à plaindre au Canada. Notre pays ne manque pas de ressources matérielles et humaines, et nous jouissons d'un niveau de vie qui se classe parmi les meilleurs au monde.

Malgré cette affluence, le Canada demeure aux prises avec des problèmes socio-économiques sérieux : itinérance, pauvreté, dégradation de l'environnement, marginalisation des groupes défavorisés et des minorités, pour ne nommer que ceux-là. Les institutions économiques traditionnelles du gouvernement et le secteur privé ne font pas assez pour remédier à ces problèmes. Pour bâtir des communautés fortes, ouvertes à tous et viables, nous devons trouver des solutions. Heureusement, un certain nombre d'organismes ont pris l'initiative de s'attaquer à ces problèmes.

Ce numéro de CommunAction fait part des réalisations de plusieurs organismes indépendants qui s'efforcent de remédier à ces problèmes sociaux d'une multitude de façons. Certains sont bien connus, d'autres attendent encore la reconnaissance du public. Certains ont adopté une approche directe pour opérer des changements concrets dans leur collectivité, tandis que d'autres s'efforcent davantage d'influencer les attitudes et les actions des gens afin de favoriser des changements à long terme. Grands ou petits, ces organismes ont chacun leur histoire et leur champ de compétence. Ils ont cependant en commun la volonté de travailler fort et d'investir le temps et les efforts nécessaires afin de bâtir une société meilleure pour notre avenir à tous.

Toujours sous le thème du développement économique communautaire et de l'investissement dans le changement social, nous présentons également dans ce numéro une critique du nouveau livre fort intéressant de David Bornstein, intitulé « How to Change the World ». L'auteur y fait part du travail réalisé par des « entrepreneurs sociaux » dans différentes régions du monde. Leurs histoires sont fascinantes, et leurs réalisations louables.

Nous n'avons pas tous l'étoffe d'un entrepreneur social, mais chacun de nous peut prendre des mesures pour améliorer sa collectivité et la société dans son ensemble. Nous verrons aussi dans ce numéro comment les investisseurs individuels peuvent contribuer à un avenir meilleur en prêtant davantage attention aux retombées de leurs placements. Ce mouvement fort prometteur d'« investissement socialement responsable » s'est formé en réponse à la philosophie dominante des entreprises, pour qui seul le profit compte. Il est à espérer que ce mouvement prendra de l'ampleur. Nous brosons dans ce numéro le portrait de plusieurs organismes qui pratiquent l'investissement communautaire et social.

Tous les organismes mentionnés ont besoin d'aide à tous les niveaux. Si vous désirez faire une contribution, vous trouverez des coordonnées à la fin de chaque article. ♦

— Article rédigé par Nik Sydor

L'apprentissage entre pairs par l'entremise du réseau DEC est une merveilleuse façon de partager des idées, des expériences et des réalisations.



L'investissement communautaire

Petit train va loin...

Qu'il s'agisse du fonds d'épargne-études de nos enfants ou de l'argent que nous plaçons chaque mois en vue de notre retraite, nous sommes nombreux à vouloir faire fructifier notre argent. Par ailleurs, nous nous préoccupons de plus en plus de la responsabilisation des entreprises et de la possibilité que l'argent que nous plaçons serve à financer des activités contraires à l'éthique.

Ces deux préoccupations ont donné lieu à une stratégie que l'on appelle « investissement socialement responsable ». Elle vise à garantir aux investisseurs que leur argent ne servira pas à financer des projets qui ont un impact social ou environnemental nuisible. Le concept de l'investissement communautaire, c'est-à-dire la participation financière à des micro-projets à vocation sociale, s'inscrit dans ce mouvement d'investissement socialement responsable. Nous invitons les personnes intéressées à consulter une récente publication du Social Investment Forum, intitulée « The Community Investment Guide », qui propose un plan en six étapes faciles pour investir dans la collectivité.

1. Lisez le guide à l'adresse

www.socialinvest.org/areas/research/communityinvest

2. Engagez-vous à investir au moins 1 % de votre capital dans la collectivité.

Ce montant peut sembler insignifiant mais, collectivement, on peut constituer une importante réserve de capitaux pour des projets d'investissement communautaire.

3. Transférez vos comptes bancaires.

Vous pouvez réaliser votre objectif de 1 % simplement en transférant votre compte dans une banque de développement communautaire ou une coopérative de crédit.

4. Explorez des options d'investissement communautaire autres que des comptes bancaires.

Informez-vous au sujet des prêts de développement communautaire, des micro-entreprises, des fonds de capital-risque, des portefeuilles communautaires et des fonds mutuels axés sur l'investissement communautaire.

5. Sensibilisez votre conseiller financier et votre institution financière.

Parlez à votre conseiller financier ou gestionnaire de portefeuille de l'investissement communautaire. Encouragez-le à proposer l'investissement communautaire comme option à ses clients, afin qu'ils viennent grossir les rangs du mouvement. Vous pouvez également encourager les organisations dont vous faites partie (par exemple votre université ou votre milieu de travail) à y adhérer.

6. Faites circuler le message. Parlez à vos amis, aux membres de votre famille et à d'autres connaissances du pouvoir de l'investissement communautaire et encouragez-les à se joindre au mouvement. ♦

— Article rédigé par Nik Sydor

AU SUJET DU RÉSEAU DÉC D'OTTAWA

Le Réseau DÉC d'Ottawa est une initiative sans but lucratif conçue pour stimuler le développement économique communautaire dans la région d'Ottawa. Parrainé par le Conseil de planification sociale d'Ottawa et financé par le Ville d'Ottawa et la Fondation Trillium, le réseau a pour raison d'être:

- de mieux faire connaître le DÉC à Ottawa et de faire en sorte qu'il fasse partie des orientations économiques de la Ville;
- de sonder les parties participant à des initiatives de DÉC ou s'y intéressant afin de cerner les besoins du secteur;
- de fournir des occasions de réseautage aux intervenants du DÉC qui travaillent à mettre en œuvre des projets semblables;
- de fournir une aide technique (comptabilité, administration, planification des affaires et planification stratégique, TI, RP, etc.) aux initiatives de DÉC mises en œuvre à Ottawa

Le réseau est à la recherche de bénévoles ayant une expérience professionnelle, de personnes qui participent à la réalisation d'initiatives de DÉC ou qui s'y intéressent et de donateurs.

Personne-ressource:

Lisa Jayne, coordonnatrice, Réseau de développement économique communautaire d'Ottawa
téléphone : 613.236.9300, poste 304
télécopieur : 613.236.7060
courriel : cednet@spcottawa.on.ca
site Web : www.ced-dec-ott.net

Abonnez-vous à *Commun Action*! Envoyez un message à cednet@spcottawa.on.ca en mentionnant << abonnement au bulletin de DÉC >> en objet. Pour en savoir davantage sur le Réseau DÉC d'Ottawa, les déjeuners causeries ou d'autres activités à venir, communiquez avec Lisa Jayne, coordonnatrice du Réseau DÉC d'Ottawa au (613) 236- 9300, poste 304, ou à cednet@spcottawa.on.ca, ou encore, consultez régulièrement notre site Web à www.ced-dec-ott.net.

Le Fonds d'emprunt communautaire d'Ottawa

Petit prêt va loin



Le vieil adage selon lequel il faut de l'argent pour faire de l'argent est tout ce qu'il y a de plus vrai. De nombreux entrepreneurs pourtant munis d'un bon plan d'affaires ont de la difficulté à obtenir un prêt pour faire démarrer leur entreprise. Les institutions financières sont réticentes à prêter de l'argent aux petites entreprises, lesquelles comportent, statistiquement parlant, un plus grand risque. De plus, il est très long et laborieux d'examiner les mérites des plans d'affaires d'éventuelles petites entreprises, et beaucoup de prêteurs traditionnels ne veulent pas en assumer le coût. Il est encore plus difficile d'obtenir du capital de démarrage pour les nouveaux immigrants et pour les jeunes qui n'ont pas d'antécédents ou de cote de crédit.

Le Fonds d'emprunt communautaire d'Ottawa (FECO) a été fondé en juillet 2000 en réponse à ce besoin manifeste d'un établissement disposé à accorder des prêts à de petits entrepreneurs qui, faute de quoi, seraient incapables d'obtenir des fonds. Le FECO reconnaît l'importance de la petite entreprise en tant que moteur de développement économique communautaire. Depuis ses débuts, le FECO a fourni de l'aide financière à de nombreux entrepreneurs allant du peintre en bâtiment au concepteur de produits électroniques de pointe.

Le FECO est voué à l'investissement communautaire; c'est ce qui le distingue des autres institutions de prêt. Et c'est pourquoi le FECO est disposé à prendre le temps d'évaluer attentivement les projets d'entreprise proposés en fonction de leurs mérites propres. C'est également pour cette raison qu'il est prêt à se porter garant d'entreprises auxquelles une banque

refuserait un prêt parce qu'elles leur sembleraient trop risquées. C'est ce qui explique le succès du FECO dans l'optique du développement communautaire. Les prêts consentis aux petites entreprises font bien plus qu'aider les collectivités. Entre autres bienfaits, ils contribuent à la création d'emplois. De plus, le fait d'obtenir, puis de rembourser, un prêt du FECO aide les particuliers et les petits entrepreneurs à obtenir une bonne cote de crédit, ce qui peut leur donner accès à des prêts plus importants.

Le FECO aide également les nouveaux immigrants à s'établir et à s'intégrer à la vie économique de la collectivité. En plus d'accorder des prêts aux entreprises, il offre également du capital aux professionnels formés à l'étranger qui doivent obtenir des titres de compétence canadiens pour travailler dans leur domaine.

Le FECO envisage d'élargir ses opérations, ce qui lui permettrait d'aider un nombre encore plus grand de personnes à participer à l'économie locale. Le FECO est à la recherche de donateurs ou de personnes intéressés à investir du capital de financement. Pour plus de renseignements, veuillez écrire au FECO à info@oclf.org, ou visiter son site Web à www.oclf.org. ♦

— Article rédigé par Nik Sydor et George Brown

La première Conférence canadienne sur l'entreprise sociale

Une occasion d'apprentissage et de réseautage

La première Conférence canadienne annuelle sur l'entreprise sociale a eu lieu du 15 au 17 novembre au Marriott Eaton Centre de Toronto. Cet événement de trois jours a été une excellente occasion pour les entrepreneurs sociaux, les représentants des gouvernements et les organismes de charité d'échanger des idées et de créer des liens.

Le programme de la conférence comprenait une variété d'ateliers présentés par des personnes et des groupes provenant de différentes régions du Canada et du monde, ainsi que des discussions et des visites organisées d'entreprises sociales du grand Toronto. Ces présentations et activités s'adressaient aux responsables des entreprises sociales, nouvelles ou établies, ainsi qu'aux représentants des gouvernements et des bailleurs de fonds. Le comité de planification de la conférence était formé de membres de la Fondation des femmes canadiennes, du Réseau canadien de développement économique communautaire, de Kids Link, de Centraide Canada, d'United Way of Greater Toronto, de la VanCity Credit Union et de la VanCity Foundation.

Pour plus de renseignements, visitez le site Web de la Conférence à

<http://www.socialentreprise.ca>. ♦

— Article rédigé par Nik Sydor

L'économie qui innove : le déplacement fiscal municipal

De nouvelles façons pour les collectivités d'assurer la pérennité de l'environnement

Le Centre for
Integral



Economics est un laboratoire de pensée sur l'économie et l'environnement. Il cherche à appuyer les actions et les initiatives locales en faveur de la préservation de l'environnement. Le Centre a récemment suscité l'attention des médias en aidant la Ville de Winnipeg à mettre en place le premier programme municipal de déplacement fiscal au Canada.

L'un des principes de base de l'économie environnementale est que, utilisées à la manière de la carotte et du bâton, les taxes et les subventions peuvent constituer un moyen efficace de réduire l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. En imposant une taxe sur les activités polluantes, raisonne-t-on, on incite les entreprises et les ménages à moins polluer.

Le « déplacement fiscal » est une variation relativement nouvelle sur ce thème. Toute majoration de taxe ajoute à ce qu'on appelle le fardeau fiscal, c'est-à-dire le montant total des taxes et des impôts que doivent acquitter les particuliers et les entreprises. Plutôt que de simplement imposer une nouvelle taxe sur les activités polluantes, cette méthode « déplace » des taxes destinées à d'autres usages, comme les taxes foncières, pour les appliquer aux activités ciblées. Ainsi, le fardeau fiscal total demeure le même, du moins en théorie. Cette approche du contrôle environnemental est plus susceptible de plaire à ceux qui croient que l'augmentation des taxes freine la croissance économique.

Le travail du Centre vient appuyer les efforts des municipalités qui cherchent à mettre en œuvre une réglementation municipale pertinente et efficace. Selon un document d'information sur le déplacement fiscal municipal récemment publié par le Centre, les administrations municipales ont le pouvoir d'influencer environ 60 p. 100 de la production totale actuelle de gaz à effet de serre au Canada. Les mécanismes de réglementation, l'approvisionnement, l'éducation du public et les opérations municipales offrent autant de moyens pour réduire les émissions de façon durable. Il est par

conséquent primordial que les municipalités puissent prendre de telles mesures pour que le Canada respecte ses engagements dans le cadre du protocole de Kyoto.

Les démarches comme celle de la Ville de Winnipeg établissent un nouveau modèle pour l'adoption de solutions novatrices à l'échelon municipal. Le travail accompli à Winnipeg est la preuve que les petits organismes et les gouvernements locaux peuvent opérer des changements constructifs.

Pour plus de détails sur les projets actuellement menés par le Centre for Integral Economics, veuillez consulter le site Web du Centre à

www.integraleconomics.org. ♦

— Article rédigé par Nik Sydor

AGA de la Social Investment Organization

L'investissement social et les combustibles fossiles



La Social Investment Organization a tenu son assemblée générale annuelle immédiatement après la Conférence canadienne sur l'entreprise sociale. L'AGA a été suivie d'un exposé sur le rôle de l'investissement socialement responsable dans l'industrie énergétique.

La Social Investment Organization est un groupe de coordination réunissant diverses entreprises et sociétés d'investissement qui se démarquent par leur conscience sociale. À l'aide de critères environnementaux et d'indicateurs de responsabilité sociale, la SIO évalue le rendement des fonds de placement puis leur attribue une cote afin d'aider les investisseurs soucieux du bien collectif à faire des choix éclairés. Entre autres réalisations, la SIO a récemment préparé, à l'intention du Comité des finances et des affaires économiques de l'Assemblée législative de l'Ontario, un mémoire préconisant l'adoption de lois afin d'obliger les sociétés cotées en bourse à divulguer leurs pratiques sociales et environnementales.

Avec l'adoption de telles lois, il deviendrait beaucoup plus facile pour les investisseurs de déterminer si leur argent est placé dans des entreprises responsables.

Pour plus de détails sur l'assemblée générale annuelle de la SIO et l'exposé susmentionné, visitez le site Web

www.socialinvestment.ca. ♦

— Article rédigé par Nik Sydor

Les coopératives et les lois sur les organismes de charité :

Sachez peser le pour et le contre...

Une étude récente de la BC Co-Op Association (auparavant la Canadian Co-Operative Association, BC Region) fait part des implications juridiques dont doivent tenir compte les coopératives qui souhaitent obtenir le statut d'organisme de charité.

La désignation officielle d'organisme de charité comporte sans contredit des avantages. Les dons faits aux organismes de charité sont déductibles du revenu imposable. Toutefois, il peut être difficile d'obtenir cette désignation, parce qu'il n'existe pas, dans les lois actuelles, de définition exacte du terme « organisme de charité ». Pour les coopératives qui veulent se faire reconnaître comme des organismes caritatifs, la tâche peut s'avérer encore plus ardue.

Traditionnellement, la raison d'être d'une coopérative est de procurer certains avantages à ses membres, mais pas à l'ensemble de la collectivité. Dans bien des cas, le mandat même de la coopérative entre en conflit avec la définition juridique d'un organisme de charité. Si une coopérative ne peut pas être considérée comme un organisme de charité au sens de la loi, sa demande sera rejetée.

Par contre, le mandat de certaines organisations coopératives s'inscrit dans la définition juridique d'un organisme de charité. C'est le cas des coopératives de soins qui ont comme membres des patients, des membres de la collectivité et des travailleurs de la santé.

Pour en savoir plus, consultez le site Web www.bcca.coop/home.html. ♦

— Article rédigé par Nik Sydor

Le Forum du secteur bénévole et communautaire

Pour une meilleure coopération entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole



Le Forum du secteur bénévole et communautaire est un regroupement de représentants de divers

organismes caritatifs et bénévoles. Le mandat premier du Forum est de faciliter la coopération entre le secteur bénévole, le gouvernement et le secteur privé.

Le Forum mène également des projets de recherche et affiche sur son site Web plusieurs publications susceptibles d'intéresser les organisations de développement communautaire, en particulier un document paru en mars 2004 qui traite des moyens que les organismes bénévoles peuvent prendre pour améliorer leurs relations avec le gouvernement fédéral. Ce document aide les organismes à comprendre et à appliquer le Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques et le Code de bonnes pratiques de financement.

Rédigés en 2001, ces deux codes, ainsi que l'Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire, tiennent lieu de lignes directrices pour faciliter la coopération entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et assurer la prestation des services sociaux. Les organisations qui envisagent de se constituer en sociétés de bienfaisance trouveront utile, pour le bon fonctionnement de leurs activités, de se familiariser avec ces documents. On peut télécharger les accords sur le site Web du Forum du secteur bénévole et communautaire à www.voluntary-sector.ca. ♦

— Article rédigé par Nik Sydor

Rédaction de propositions : conseils

Obtenez tout l'argent que votre organisme mérite!

Pour la plupart des organismes qui œuvrent dans le domaine du développement économique communautaire, le financement est un problème important de tous les instants. Présenter des demandes de fonds auprès d'organismes subventionnaires ou du gouvernement est un processus concurrentiel. Pour vous assurer une place en tête du peloton, votre proposition doit être aussi efficace que possible. Le 1er novembre dernier, Georgette Houle, directrice des programmes et des services de subventions à la Fondation communautaire d'Ottawa, et Gail Zboch, coordonnatrice nationale du Programme d'assistance technique au développement économique communautaire (PATDEC), ont fait une présentation devant un petit groupe de représentants d'organismes sans but lucratif au cours de laquelle elles ont donné une excellente vue d'ensemble des subventions offertes par leur organisme respectif ainsi que des conseils sur la rédaction de propositions efficaces.

- Formulez chaque proposition en termes simples, concis et percutants. Exposez clairement vos idées.
- Énoncez des objectifs précis dès le début. Retenez l'attention du lecteur et soulignez ce qui distingue votre projet des autres.
- Soumettez un budget détaillé et les dépenses prévues; vous montrez ainsi que vous prenez le projet au sérieux et que vous avez un plan réaliste pour concrétiser vos idées (ce qui laisse entendre que tout ce qui manque, c'est le financement!).
- Ne présumez pas des connaissances du lecteur au sujet de votre projet ou de votre organisme.
- Fournissez tous les détails pertinents dans la description de votre plan de travail.

Pour remplir un questionnaire, respectez les instructions fournies et répondez à

toutes les questions. Si une question ne s'applique pas à votre cas, mieux vaut inscrire « sans objet » que de laisser un champ vide.

- Le cas échéant, il est souhaitable de mentionner dans la demande que votre organisme collabore ou coopère avec d'autres organismes afin d'atteindre les objectifs de vos projets.
- Faites réviser votre demande avant de l'envoyer : tout peut vous sembler clair sans qu'il en aille de même pour d'autres lecteurs. Une révision par une autre personne garantira que votre texte sera bien compris.
- Si vous soumettez des demandes par voie électronique à divers organismes subventionnaires, portez une attention particulière aux réponses que vous copiez et collez d'une demande à l'autre : vos réponses doivent être pertinentes aux questions propres à chaque organisme!
- En outre, les demandes électroniques peuvent être perdues en raison d'un problème d'ordinateur ou de toute autre difficulté technique. Faites un suivi par téléphone, par la poste ou par courriel afin de vous assurer que votre demande a bel et bien été reçue.

Suivre ces conseils optimisera les chances que les demandes de votre organisme soient approuvées.

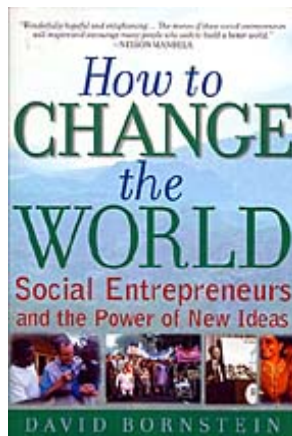
— *Conseils fournis par Nik Sydor, Georgette Houle et Gail Zboch*

Critique de livre :

How to Change the World: Social Entrepreneurs and the Power of New Ideas

de David
Bernstein

Selon la
définition



traditionnelle du terme, les entrepreneurs sont des hommes et des femmes d'affaires exceptionnellement visionnaires. Ce sont des gens qui savent reconnaître une bonne idée. Ils sont habituellement très motivés, déterminés, voire indomptables. S'ils réussissent, ils finissent souvent par faire fortune.

David Bornstein veut attirer notre attention sur un entrepreneur d'un autre type – l'entrepreneur social. Comme l'entrepreneur conventionnel, l'entrepreneur social est mû par une idée et fera tout pour assurer sa mise en œuvre. Contrairement toutefois aux entrepreneurs commerciaux, qui aspirent à la richesse, au pouvoir ou à la gloire, les entrepreneurs sociaux sont motivés par le désir de rendre le monde meilleur. Le livre de David Bornstein apporte un contexte nouveau à l'étude du changement social : plutôt que de considérer l'influence de la société sur la personne, on examine comment les citoyens peuvent agir pour changer la société.

How to Change the World n'est pas à proprement parler un mode d'emploi (bien qu'on y trouve des conseils utiles à l'intention des entrepreneurs sociaux en puissance), mais plutôt un recueil de courtes biographies de personnes qui incarnent bien la définition d'un « entrepreneur social ». Ces personnes proviennent de toutes les couches de la

société, ont vécu à différentes époques et leurs contributions varient grandement. Gandhi et Florence Nightingale étaient tous deux à leur façon des entrepreneurs sociaux, de même que Fabio Rosa, un homme qui s'est voué à améliorer la situation des paysans brésiliens par l'électrification et la réforme agraire, et Veronica Khosa, une infirmière sud-africaine qui s'est consacrée à la lutte contre la propagation du VIH dans son pays. Même l'inventeur du timbre-poste peut se réclamer du titre d'entrepreneur social, puisqu'il a rendu les communications de longue distance accessibles à tous.

Bien que les histoires relatées soient toutes différentes, des thèmes communs se dégagent, à commencer bien sûr par le dévouement personnel et la détermination que manifestent ces gens. On constate aussi qu'ils se sont pour la plupart heurtés, du moins au début, à la réticence des représentants du pouvoir à appuyer leurs efforts. On ne peut qu'être inspiré par leur volonté de changer le monde contre vents et marées. ♦

— *Article rédigé par Nik Sydor*

LE DÉC EN ACTION : Y's Owl Maclure

Décisions décentralisées, vision ciblée

Le Good Day Workshop

Aider les membres défavorisés de la société à mener une vie productive

Le Good Day Workshop bouillonne d'activité depuis quelque temps. Le gestionnaire de l'atelier, Steve, m'a récemment invité/invitée à visiter les lieux. Il m'a expliqué comment le Good Day Workshop donne à des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie la possibilité de faire un travail productif, la remise à neuf de vieux meubles. Mieux encore, l'atelier leur donne la certitude de faire une contribution utile. « Ils trouvent de nouveau un sens à leur vie », dit Steve. Les responsables de l'atelier cherchent actuellement des locaux plus grands en vue d'élargir leurs opérations. Des commandes leur parviennent d'aussi loin que Washington, DC, et la liste des personnes qui souhaitent participer au programme ne cesse de s'allonger; la demande justifie clairement cette expansion.

Le Good Day Workshop a récemment participé à la Journée annuelle d'entraide organisée par Centraide. Plusieurs membres du quotidien Ottawa Sun ont travaillé aux côtés des employés de l'atelier à sabler, vernir et rénover des meubles. « Cet événement nous a donné une excellente occasion d'accroître notre visibilité, et nous a aidés à créer des liens avec les médias », a souligné Steve.

Le Good Day Workshop est reconnaissant de toutes les formes d'aide que les membres du public voudront lui prêter. Si vous désirez faire une contribution, veuillez téléphoner à l'atelier au. 613.236.4979. ♦

— Article rédigé par Nik Sydor

Y's Owl Maclure
co-operative centre

Depuis près de deux décennies, Y's Owl Maclure vient en aide aux personnes handicapées en leur offrant des services d'emploi et des possibilités de participation valorisante à la vie communautaire. Contrairement aux autres organismes de services d'emploi de la région, Y's Owl Maclure fonctionne comme une coopérative, c'est-à-dire que ses membres prennent part aux décisions concernant les services qu'ils reçoivent. Une structure décisionnelle coopérative et décentralisée comporte ses propres défis, toutefois, et la recherche du consensus est un processus continu.

Y's Owl a eu pendant plusieurs années un contrat d'emballage avec les biscuits Christie, contrat que la coopérative a malheureusement perdu lorsque la fabrique Christie a déménagé à Toronto. Depuis, le personnel de Y's Owl s'efforce de trouver de nouveaux contrats pour compenser cette perte. Durant la dernière décennie, le financement consenti par le gouvernement provincial n'a pas augmenté au même rythme que le coût de la vie, ce qui est venu encore ajouter aux contraintes financières de la coopérative. Y's Owl cherche à présent un nouveau partenaire financier qui pourra l'épauler, en particulier durant les mois d'hiver où le travail saisonnier (par exemple l'entretien des pelouses de la Ville) manque à Ottawa. Les dons, les offres de travail bénévole et les contributions financières sont toujours très appréciés. Les personnes qui souhaitent aider la coopérative, ou obtenir plus de renseignements sur le travail que ses membres font pour la collectivité, sont priées de téléphoner au 613.721.1500 ou d'écrire à ysowl@magma.ca . ♦

— Article rédigé par Nik Sydor

Habitat pour l'humanité

Un investissement communautaire crucial

Pour un grand nombre de propriétaires fonciers, la hausse des valeurs



immobilières dans la région d'Ottawa est une véritable mine d'or. Par contre, cette augmentation du prix des maisons et des taux hypothécaires grève les ressources financières de nombreuses familles à faible revenu. Ces contraintes financières ont accéléré la détérioration de la situation du logement à Ottawa, où plus de 12 000 personnes sont actuellement inscrites sur une liste d'attente pour obtenir un logement abordable. Pour bien des travailleurs à faible revenu, l'accession à la propriété semble un rêve inaccessible. Habitat pour l'humanité est un organisme qui aide les gens à réaliser ce rêve. Avec l'aide de bénévoles, ce groupe apporte une aide concrète à des familles dans le besoin – une maison à la fois.

« Nous ne faisons pas la charité », explique Donna Hicks d'Habitat pour l'humanité, région de la capitale nationale. « Nous donnons un coup de main ». Au lieu de l'habituelle mise de fonds (que ne peuvent se permettre les familles à faible revenu), on demande aux familles bénéficiaires de travailler au moins 500 heures sur le site de leur future maison. Ce travail peut prendre n'importe quelle forme, de la préparation de repas pour les ouvriers bénévoles à la participation physique aux travaux de construction comme tels. Une fois la maison construite, la famille s'y installe et commence dès lors à rembourser une hypothèque sans intérêt à Habitat pour l'humanité. L'échéancier de remboursement de l'hypothèque est souple, et les paiements ne dépassent jamais 25 p. 100 du revenu familial. Les familles à faible revenu consacrent souvent la moitié de leur revenu à leur loyer, rappelle Mme Hicks. « Lorsqu'on dépense autant pour se loger, on ne nourrit pas convenablement sa famille. Ou alors on recourt aux banques

alimentaires parce que le revenu disponible de la famille est entièrement consacré au logement. »

Habitat pour l'humanité représente l'investissement communautaire sous sa forme la plus fondamentale. L'organisme a entrepris d'établir des liens avec d'autres groupes intéressés par le développement communautaire. « Le logement est un élément essentiel de la qualité de vie d'une collectivité, souligne Mme Hicks, et nous avons amorcé un dialogue avec Centraide sur les moyens à prendre pour assurer des logements convenables, sécuritaires et abordables aux citoyens. » Les bienfaits du logement abordable sont nombreux : les enfants bien logés réussissent mieux à l'école, les familles qui consacrent une moins grande part de leur revenu au logement disposent de plus d'argent pour bien se nourrir, se chauffer, etc. Habitat pour l'humanité a de nombreux défis à relever, particulièrement en matière de financement. L'organisme n'a malheureusement pas assez de ressources pour aider toutes les personnes qui font appel à lui; la liste d'attente est longue. Les offres de travail bénévole ainsi que les dons de matériaux de construction, de nourriture pour les ouvriers et d'argent sont toujours les bienvenus. Le concours de maisons en pain d'épice, que la SCHL organise chaque année aux fêtes afin de recueillir des fonds pour Habitat, aura lieu bientôt (voir la section « Événements à venir et nouvelles »). Si vous souhaitez aider Habitat pour l'humanité, veuillez téléphoner au 613.749.9950 ou écrire à habitat@habitatncr.com. Pour plus d'information, visitez le site Web www.habitatncr.com/anglais. ♦

— Article rédigé par Nik Sydor

Calendrier des activités

Le 25 novembre

Déjeuner de travail :
Présentation sur les
micro-entreprises
de la coopérative de
travail Carpe Diem

Une présentation en anglais sur les micro-entreprises de la coopérative de travail Carpe Diem aura lieu au 338, chemin Montréal, bureau 201, entre 13 h et 14 h 30. On suggère de faire un don de 5 \$. Le déjeuner sera servi par le Café des Ateliers, une des micro-entreprises de Carpe Diem. Veuillez réserver votre place en téléphonant à Lisa Jayne, coordonnatrice du Réseau DÉC d'Ottawa au 613.236.9300, poste 304, ou en écrivant à cednet@spcottawa.on.ca.



Le 26 novembre

Atelier : PROFIT...Is Not A Dirty Word: An Introduction to Social Entrepreneurship
Cet atelier porte sur les stratégies clés d'entrepreneuriat que votre organisme peut suivre pour accroître son efficacité. Animé par Chris Castillo, directeur général de Master Entrepreneur International Inc., l'atelier aura lieu de 9 h à 16 h au Centre du sud-est d'Ottawa pour une communauté en santé, au 1355, rue Bank, bureau 600, salle du conseil (salle 707), en face du centre commercial Billings Bridge. Les frais sont de 35,00 \$ pour les membres du Réseau DÉC (déjeuner inclus). Il en coûte habituellement 99,00 \$ pour assister à ce cours. Un nombre limité de subventions sera disponible sur demande. L'adhésion au Réseau DÉC d'Ottawa est gratuite. Veuillez confirmer votre présence auprès de Lisa Jayne, coordonnatrice du Réseau DÉC d'Ottawa, au 613.236.9300, poste 304, ou à l'adresse cednet@spcottawa.on.ca.

Les 4 et 5 décembre

Concours annuel de maisons en pain d'épice

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) organise cette année le troisième concours annuel de maisons en pain d'épice. Les maisons peuvent être confectionnées par des particuliers ou des entreprises, ou par des boulangeries parrainées par une entreprise (le plus souvent dans le domaine de la construction domiciliaire). Les créations seront vendues à l'encan, et les recettes seront remises à l'organisme Habitat pour l'humanité. Les frais de participation au concours sont de 250,00 \$ par maison de pain d'épice. Les maisons seront exposées dans le hall d'entrée de la SCHL, au 700, chemin Montréal, de 10 h à 16 h. L'entrée est gratuite pour voir les maisons et pour participer à l'encan. Du chocolat chaud et des cannes de Noël seront offerts aux participants. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Andrea Clark au 613.749.9950, poste 224 (Habitat pour l'humanité) ou avec André Robichaud au 613.748.5122 (SCHL).

Possibilité de travail à l'étranger

Recrutement de praticiens bénévoles du développement économique communautaire

Le Bureau canadien de l'éducation internationale recrute des praticiens bénévoles du développement économique communautaire intéressés à acquérir de l'expérience de travail sur le terrain en Ukraine. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web <http://www.ced.org.ua/eng/index.html> ou écrire à Diana Simkhovych à l'adresse dsimkhovych@cbie.ca.

Échéances à venir :

Le 30 novembre

Possibilité d'hébergement gratuit de site Web

Cette année encore, Falcon Software invite les organismes de charité à soumettre une demande d'hébergement de site Web dans le cadre de son programme de participation communautaire (Falcon Community Involvement Program (FCIP)), établi en 2002. La date limite de présentation des demandes est le 30 novembre. Le FCIP choisit chaque année six organismes de charité enregistrés auxquels il fournit gratuitement des services de conception et de mise en route d'un site Web avec audio, imagerie et système de gestion du contenu, ainsi que l'hébergement du site pour une durée d'un an. Pour obtenir plus de renseignements ou un formulaire de demande veuillez visiter le site Web du FCIP à www.fcip.ca/entry.htm.

Début décembre

Avez-vous besoin d'un coup de main?

Les offres de stage pour les étudiants de niveau secondaire participant à un programme coopératif doivent être soumises au début de décembre. Les étudiants recherchent des stages pour le prochain semestre (de février à la mi-juin) dans les domaines suivants : conception de site Web, administration de bureau, conception graphique, marketing, journalisme, cuisine et vente de détail. Les stages non rémunérés sont soit de trois heures par jour pendant la durée du semestre, soit de six semaines consécutives, selon l'école. Pour plus de renseignements, communiquez avec Deirdre Stuart, administratrice de la base de données, au 613.596.8286, ou visitez le site Web

http://www.ocdsb.edu.on.ca/general_info/fact_sheets/coop_ed.htm.

PROCHAIN NUMÉRO

Si vous voulez faire connaître un partenaire commercial ou rédiger un article, rendre compte d'une ressource, traiter d'un projet de DÉC ou faire la promotion d'une initiative ou d'une activité, veuillez communiquer avec Lisa Jayne : (613) 236-9300, poste 304 ou cednet@spcottawa.on.ca. Date de tombée : le 14 janvier 2005.



L'édition de ce numéro a été assurée par le travail de Nik Sydor et Steffen Christensen